

*Le Chef de Cabinet
du Président de la République*

Monsieur Thierry VELU
Président-fondateur du Groupe de Secours
Catastrophe Français
BP 80 222
59654 VILLENEUVE-D'ASCO CEDEX

Paris, le 06 JUIL. 2017

Monsieur le Président,

Le Président de la République a bien reçu les courriers que vous lui avez adressés à la suite de son élection. Il vous remercie de vos interventions qui témoignent de votre mobilisation au service des plus démunis.

Le Chef de l'État m'a confié le soin de vous assurer de toute l'attention portée aux préoccupations que vous exprimez au sujet de la prise en charge des personnes sans domicile fixe et d'en faire part aussitôt à Monsieur Jacques MÉZARD, ministre de la cohésion des territoires.

Parce qu'elle vise à permettre aux personnes fragiles de s'insérer dans la société, de s'émanciper, de devenir autonomes, le Président de la République a fait de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion une priorité de son mandat. C'est donc principalement un combat pour l'accès ou le retour à l'autonomie, qui suppose par exemple de disposer d'un logement et d'un emploi. Mais pour cela, les plus vulnérables ont besoin d'être accompagnés et soutenus. C'est pourquoi le Chef de l'État s'est engagé à leur donner accès à une large gamme de prestations, de services et d'accompagnement qui leur permettront de devenir acteurs de leur vie.

Vous le savez, certains droits conditionnent l'exercice de tous les autres. Il est donc primordial d'assurer dans un premier temps aux sans-abri un droit à la domiciliation qui leur permette de déclencher d'autres droits, notamment l'accès aux minima sociaux ou la candidature aux logements HLM et de garantir le suivi de leur courrier.

.../...



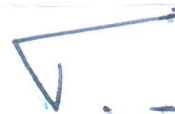
C'est indéniable, la question du logement conditionne la place que l'on a dans la société. Pour faire des études, trouver un emploi et s'insérer durablement dans la société, il faut déjà disposer de l'essentiel : avoir un toit et être en bonne santé. Pourtant, aujourd'hui, notre pays compte 140.000 personnes sans domicile fixe, dont 30.000 enfants. Le Président de la République s'est fermement engagé pour la création de 10.000 places supplémentaires en pension de famille sur la durée du quinquennat. Ces places sont adaptées aux personnes isolées, « cassées » par des années de vie dans la rue, qui y trouvent un endroit où poser leurs bagages, le temps nécessaire pour reprendre pied. Cet accompagnement est fondamental.

Monsieur Emmanuel MACRON croit en notre capacité collective à faire réussir notre pays. Le projet qu'il porte consiste à bâtir une France nouvelle, de prospérité et de progrès pour chacun. Une France audacieuse qui innove et qui crée, qui libère et qui protège.

Notre tâche est immense et croyez bien que le Chef de l'État s'emploiera sans relâche, avec dévouement et humilité, à répondre aux attentes légitimes des Français.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Cond. Lamen S.



François-Xavier LAUCH

Référence à rappeler
PDR/SCP/BEAR/A004888